

## Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme

### Délais d'instruction de droit commun à compter du dépôt d'un dossier complet :

- d'une déclaration préalable est fixé à 1 mois.
- du permis de construire est fixé à deux mois pour les constructions individuelles et trois mois pour les autres constructions.

Quand une consultation est obligatoire et impose un délai supplémentaire, celui-ci est connu au bout d'un mois. Il ne peut plus changé après.

Si le dossier est incomplet, l'administration a obligation de réclamer les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. Une demande de pièces, intervenue dans le délai du premier mois, interrompt le délai d'instruction.

Quelques cas exceptions au délai de droit commun.

### Les délais d'instruction sont alors de :

	Délais d'instruction pour une DP	Délais d'instruction pour un PC / PA / PD		
		PCMI	PC et PA	PD
<b>Périmètre des Monuments historiques (ABF)</b>	2 mois	4 mois	4 mois	3 mois
<b>Monuments historiques inscrits ou classés (ABF)</b>	X	5 mois	5 mois	X
<b>Etablissement recevant du public ou portant sur un immeuble de grande hauteur</b>	X	Néant	5 mois	3 mois
<b>Saisine archéologique</b>	2 mois	3 mois	4 mois	3 mois